ou tend à guérir, et de la nécessité de ne pas s'en rapporter à elle, les yeux fermés, comme l'ont fait quelques médecins naturistes.

Hippocrate a certainement exagéré quand il a dit : « La nature est le médecin des maladies ; la nature, même sans instruction et sans savoir, fait ce qu'il *faut* » (1). On ne doit pas s'y fier ; et il serait plus exact de dire qu'elle fait ce qu'elle peut, comme la médecine ; aussi faut-il la surveiller, la diriger, la contenir, profiter en un mot de ses tendances utiles et redresser celles qui n'ont pas le même caractère conservateur.

Jaumes a fait ressortir avec soin l'identité de la *faculté conservatrice* et celle de la *faculté médicatrice*. « Il n'y a pas, dit-il, de limite précise entre le procédé de protection par voie hygide et le procédé par voie pathologique. Dans certains cas, ce sont des nuances telles qu'on ne sait si les phénomènes observés sont ceux de la santé ou de la maladie. Fréquemment, c'est la maladie, on n'en peut douter ; mais, sauf la nature extra-hygide du procédé, tout se passe avec le calme, l'assurance, la régularité de l'opération hygide.

Les deux facultés conservatrice et médicatrice se résument, au fond, en une seule que Lordat a proposé d'appeler *faculte économique*. « Rien de plus réel, rien de plus observable que l'*effort médicateur*. La nature vivante, agissant dans sa spontanéité, nous a donné les meilleures leçons. C'est parce qu'on a vu des hémorrhagies, des sueurs, terminer heureusement des maladies inflammatoires, des maladies catarrhales que la règle de prescrire des saignées dans les

(1) Νουσῶν φύσις ἰητρός; ἀπαίδευτος ἡ φύσις ἔουσα, καὶ ου μαθοῦσα, τὰ δέοντα ποιει. (Hippocrate, trad. Littré : 6e *Livres des Épidémies*, 5e section, t. V, p. 315.)

premières, des sudorifiques dans les secondes s'est établie. Cela est moins évident pour les maladies chirurgicales parce que là, les solutions spontanées sont beaucoup plus rares. Pourtant, en examinant de près, on s'assurera que les opérations chirurgicales sont l'imitation d'une opération analogue exécutée par le corps vivant lui-même dans quelques circonstances heureuses. Nous nous efforçons, dans bien des cas, d'imiter la nature qui, la première, nous a révélé les avantages de la méthode sous-cutanée, qui nous a appris les moyens de mettre un terme aux progrès des anévrysmes. Lors même que la maladie ne peut guérir sans l'intervention de l'art, c'est toujours la nature qui fait la guérison ; le médecin fournit seulement des provocations, des conditions favorables, soit qu'il prescrive un spécifique, soit qu'il affronte convenablement les lèvres d'une plaie, les extrémités d'un os fracturé, soit qu'il enlève une tumeur irrésoluble, etc. La guérison est manifestement un acte de vitalité que, comme tous les autres, la nature peut seule réaliser. Au besoin, nous l'y incitons. Certaines conditions préalables, physiques ou chimiques, qui lui sont interdites, sont nécessaires pour qu'elle opère convenablement : nous lui ménageons ce secours. C'est ainsi que nous suppléons à ses impuissances (1). »

On ne saurait donner une meilleure idée du rôle respectif de la *nature médicatrice* et de l'*art médicateur*. La médecine grecque, je viens de le dire, divinisait en quelque sorte la nature médicatrice, au point de la gratifier d'une véritable intelligence. C'était une exagération à laquelle nous avons répondu, comme toujours, par une exagération en sens inverse, en mettant la nature en interdit comme folle et ra-

(1) Jaumes, *op. cit.*, p. 841.

doteuse, à moins que nous laissant aller moins à l'admiration de ce que peut la nature médicatrice qu'à la défiance de ce que peut la médecine, nous ne nous prenions à glorifier sceptiquement l'*expectation* au delà de ce qui convient (1).

La faculté médicatrice ne mérite « ni cet excès d'honneur ni cette indignité. » Elle existe au même titre que les autres *nisus*, celui qui préside à la formation première des tissus comme celui qui préside à leur entretien et à leur accroissement; elle a pour but le retour à l'état sain, et pour instruments les lois physiologiques, lesquelles sont les mêmes pour les actes pathologiques, que pour les actes fonctionnels normaux. Hippocrate, en disant que le médecin traite la maladie et que la nature la guérit, a nettement délimité le rôle de l'un et de l'autre. Le médecin offre aux lois de conservation les conditions de leur mise en jeu, de leur succession régulière, de leur direction utile et de leur mesure convenable, par un bon emploi du moyen médicamenteux, du moyen hygiénique et du moyen instrumental, c'est-à-dire de la thérapeutique tout entière que je définirais volontiers : *Une provocation rationnelle à la force médicatrice*. Le médecin ne fait rien, *invitâ naturâ*, mais la nature, aidée par lui, peut mieux, et plus que ce qu'elle pourrait sans ce secours. Là est le partage équitable et vrai. La nature se suffit quelquefois à elle-même, et il est inutile ou dangereux d'intervenir; elle ne se suffit pas et il faut lui venir en aide. C'est toujours la question d'opportunité et de mesure.

S'il y a une nature médicatrice, ses opérations ne peuvent être autre chose que les fonctions elles-mêmes associées, pour ce but particulier, dans des conditions transitoires de mesures et de modalités. L'homme vit par la respiration, l'ab-

(1) Voy. chapitre I, p. 5.

sorption, la circulation, l'innervation, etc., il est malade par la respiration, la circulation, l'innervation, et il se défend par les mêmes armes, c'est-à-dire par ses fonctions et pas autrement.

Ce qu'on a appelé des *fonctions pathologiques*, c'est tout simplement l'ensemble des fonctions physiologiques associées dans un but de résistance et de restauration. La vie normale est une confédération hygide des organes; la vie morbide est toujours cette même confédération, mais en état de guerre, soumise à ces mouvements violents, à ces ruptures d'équilibre, à ces obligations, à ces sacrifices, à ces emprunts forcés, etc., qu'un intérêt commun de défense impose aux états divers qui constituent un pays menacé. Les lois de conservation sont essentiellement les mêmes que les lois de résistance. La maladie ne crée rien que le désordre ; la force médicatrice n'est pas surajoutée à la vie hygide; elle n'est que la vie hygide elle-même ayant une forme phénoménale et un but particuliers. Tout autre conception des actes médicateurs de la nature serait du pur ontologisme, c'est-à-dire de la philosophie et de la physiologie également faussées.

Le groupe des *synergies* constitue l'ensemble des liens qui unissent entre elles pour une vie commune, les vies isolées des organes et de leurs éléments. Celui des *sympathies* est l'ensemble des liens qui associent l'organisme entier à l'état de maladie d'une de ses parties, et cela dans un but de restitution à l'état physiologique.

La nature médicatrice existe donc, non pas comme force à part mais bien comme manifestation de l'activité de la force biologique elle-même ou de la vie. Mais quelle est la portée de ses ressources, et quelle est la confiance qu'il